

Lettre Mensuelle



http://apca-asso.fr

Février 2025

FED - Fédération Environnement Durable

- Une requête a été déposée devant le Tribunal Administratif de Nantes contre l'Agence de Maitrise de l'Energie (ADEME), qui refuse de communiquer les données scientifiques et techniques justifiant les économies de CO₂ attribuées aux parcs éoliens.
 Depuis plus de 20 ans, l'implantation massive des éoliennes en France repose sur un postulat : elles réduiraient significativement les émissions de gaz à effet de serre du pays. Ce chiffre est l'argument central utilisé pour justifier des milliards d'euros de subventions publiques et pour délivrer les autorisations de nouveaux parcs.
- Pour mémoire, l'ADEME avait publié un rapport (Eoliennes et immobilier 2022) affirmant que la présence de parcs éoliens n'avait pas d'impact sur les prix de propriétés voisines! à rebours de l'avis des notaires, tribunaux administratifs et agences immobilières

APCA

- Des membres du bureau ont rencontré Philippe Dufour maire du Bourg Dun avec qui on partage le refus de la prolifération des éoliennes. Il nous a conseillé d'inviter les élus des communes concernées à organiser des consultations des habitants pour qu'ils expriment clairement leur opposition; L'APCA prendra contact avec les communes de la COM COM concernées par un projet. Vous pouvez également en parler à votre maire.
- La commune de Bosville a renouvelé son adhésion et l'octroi d'une subvention à l'APCA.
- L'APCA a participé à une réunion publique contre l'extension du parc éolien en mer de Fécamp organisé par Cap Littoral à Vittefleur le 28 décembre 2024. Plus de 200 personnes, dont le député de la Xème circonscription de Seine Maritime, ont exprimé leur opposition à ce projet

Saint-Pierre-le-Viger / La Gaillarde : renouvellement du parc existant

- Lors de ses vœux, le maire de Saint-Pierre-le-Viger a annoncé que les travaux de renouvellement du parc existant se dérouleront courant 2025.
 - Les 5 éoliennes actuelles seront déplacées pour des raisons de maîtrise foncière et elles seront surélevées de 80 à 87 m pour la nacelle du rotor et les pales de 45 à 63 m. Hauteur totale de 150 m au lieu de 125 m... soit une augmentation de + 25 m (+ 20%) équivalent à un immeuble de 8 étages !
 - Il est annoncé aussi que les socles seront l'objet d'un « pétardage » mais que cela ne devrait pas gêner les riverains !
- L'APCA suivra de près l'évolution des travaux pour vérifier s'ils sont conformes aux autorisations et aux obligations réglementaires.

Parc de Drosay - Sasseville :

- Maitre Monamy a transmis à la Cour administrative d'appel de Douai un mémoire complémentaire illustré de photomontages réalisés par l'APCA pour démontrer les effets néfastes de l'implantation du nouveau parc.
- Ce mémoire sera complété par un nouveau photomontage réalisé par un professionnel reconnu par la CAA de Douai très exigeante sur la méthodologie employée pour les photomontages

Projet Gerponville Bertreville Theuville:

- L'APCA a écrit aux autorités et élus pour apporter la contradiction aux arguments d'ENGIE sur le projet Petrovalle. Elle alerte aussi sur les dangers de ce projet liés à la présence de marnières, circulations d'eau passage et d'espèces protégés sur les terrains susceptibles de porter le projet
- A l'initiative d'Engie une nouvelle réunion du comité de suivi est programmée le 26 février 2025 à la mairie de Gerponville. L'APCA sera présente pour exprimer les risques et les nuisances de projet et éclairer les participants sur les informations trompeuses d'ENGIE
- Une manifestation de l'APCA et du groupe des référents BGT est prévue le 22 février 14H devant la mairie de Gerponville ; venez nombreux.

Projet de Brametot-Autigny:

• L'APCA va solliciter un rendez-vous auprès du maire pour le sensibiliser aux nuisances des parcs éoliens

Projet Fultot:

L'APCA prépare deux lettres à transmettre :

- Autorité des Marchés Financiers (AM) pour l'alerter sur la faiblesse du financement participatif proposé par SEIDER qui ne permet pas de porter l'opération
- Courrier Préfecture pour lui exposer les risques liés au projet

Un photomontage et une étude de saturation sont en cours de mise au point pour alimenter le mémoire qui sera déposé.



N'hésiter à en demander : apcacontacts@gmail.com. Il est gratuit